

Lille, une eurométropole ?

Doc. 1 : carte de Lille au 1/25000^e

Doc. 2 :

Périmètre	Population France 1999, Belgique 1998	Superficie km ²	Densité hab./km ²	Cercle théorique (rayon en km)
Ville de Lille y.c. communes associées : Hellemmes, Lomme	212597	31	6858	3,6
Unité urbaine au sens INSEE (partie française, sans Armentières)	1000070	462	2165	12,1
Lille-Métropole Communauté Urbaine	1090608	644	1693	14,3
Aire urbaine INSEE (partie française)	1143125	975	1172	17,6
Schéma directeur : arrondissement de Lille délimitation usuelle de la métropole (partie française)	1204997	879	1345	16,7
Partie belge de l'agglomération morphologique estimation selon définition retenue *	350000 à 500000	500 à 1200	700 à 420	–
Partie belge de la métropole transfrontalière (arr. Roulers, Ypres, Courtrai, Mouscron-Comines, Tournai)	733993	1935	379	–
Métropole transfrontalière (Périmètre de la COPIT, Conférence permanente intercommunale transfrontalière)	1938990	2815	689	28,2
Aire métropolitaine lilloise	3324777	5854	568	43,1
• partie française **	2590784	3919	661	35,3
• partie belge	733993	1935	379	
Région urbaine de Lille (système métropolitain régional transfrontalier à ± 1 heure de la métropole, à dominante urbaine)	4730581 Fr. : 3996588 Bel. : 733993	14349 Fr. : 12414 Bel. : 1935	329 321 452	67,6

Source : F : INSEE/B : Atelier transfrontalier COPIT

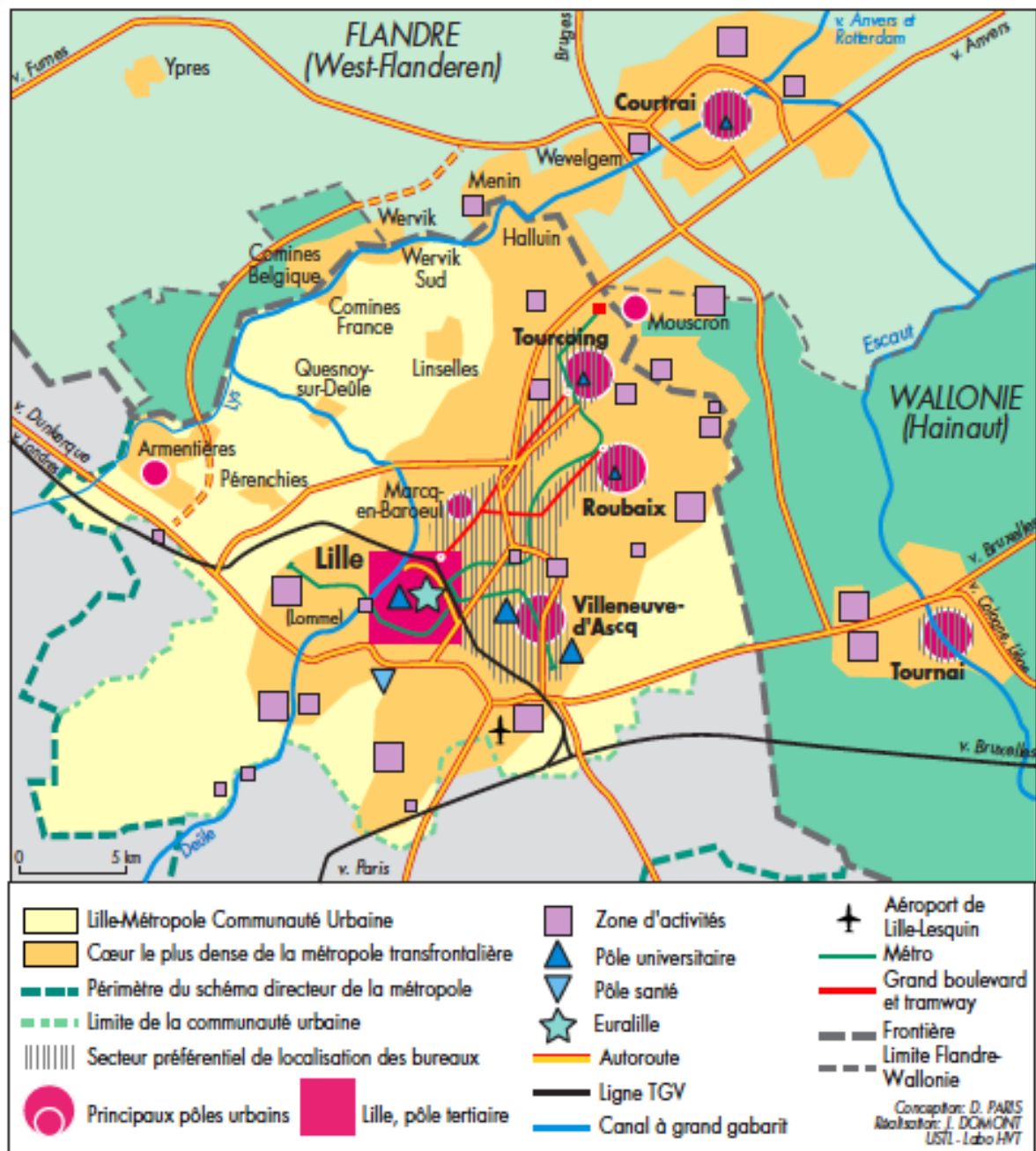
* maxi : contiguïté géographique des arrondissements de Mouscron-Comines, Courtrai, Tournai + Wervick ; mini : sans l'arrondissement de Tournai dont une partie est rurale. Sur la base d'une densité supérieure à 650 h/km² et une continuité urbaine observée avec la ville « morphologique » de Tournai (B. Sinn *et al.*, 2000) + Wervick (arrondissement d'Ypres), une estimation pourrait être de l'ordre de 450000 habitants pour 700 km².

** espace fonctionnel formé par les aires urbaines contiguës dont les pôles urbains sont à 30 mn maximum de la métropole lilloise par route, et qui offre une densité d'ensemble supérieure à la moyenne française des aires urbaines de province de plus de 500000 hab. = aire urbaine de Lille, Armentières, Béthune, Douai-Lens, Valenciennes, Arras, Bailleul, Hazebrouck et Merville. Sans Arras, Bailleul, Hazebrouck et Merville (densité inférieure à 300) en périphérie de l'aire métropolitaine, les nombres pour la partie française seraient de 2 422 626 hab., 2972 km², 815 hab./km².

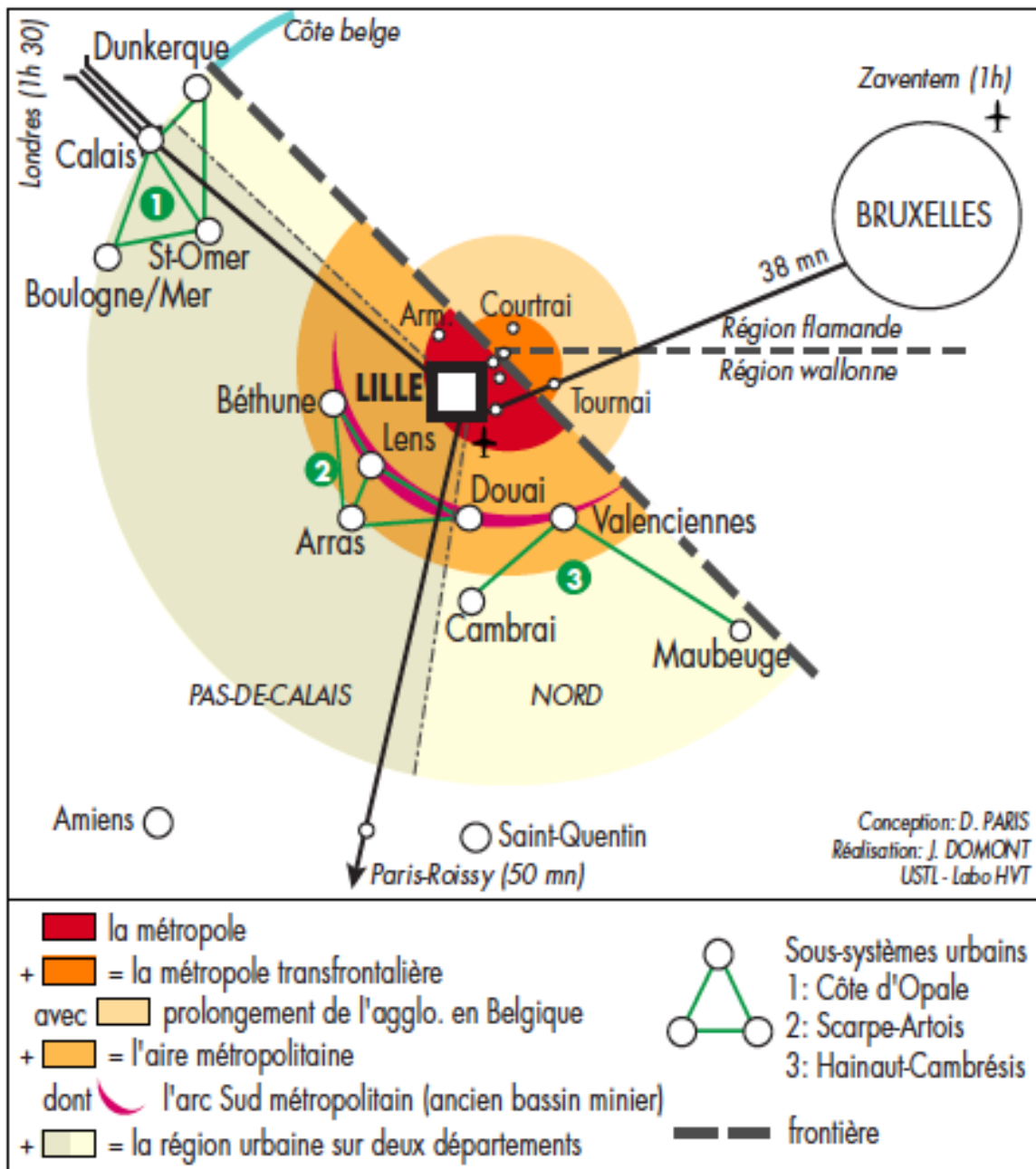
Doc. 3 :



Doc. 4 :



Doc. 5 :



Doc. 6 :

Lille3000

EUROPE XXL

DÈS
19H30

FÊTE D'OUVERTURE

RENDEZ-VOUS

SAM 14 MARS 2009

The poster features a bright yellow-green background. At the top, a red ribbon contains the text 'Lille3000'. The main title 'EUROPE XXL' is rendered in large, bold, white letters with a black drop shadow. To the left of the 'XXL' is a red starburst containing the text 'DÈS 19H30'. To the right is a red five-pointed star with a white silhouette of a person running. Below these elements, the text 'FÊTE D'OUVERTURE' is written in black. At the bottom, the words 'RENDEZ-VOUS' and 'SAM 14 MARS 2009' are displayed in large, bold, black capital letters.

Doc. 7 :

L'Eurométropole : un territoire aux atouts multiples

Pour répondre aux questions posées par l'éclatement des pouvoirs locaux, la spécificité des politiques nationales en matière de développement et d'aménagement, les 14 partenaires ont dialogué et travaillé ensemble pour définir et mettre en place une forme de gouvernance adaptée à une métropole polycentrique, tri-culturelle et bi-nationale.



Située au cœur de l'Europe du Nord Ouest, dans le triangle Bruxelles-Paris-Londres, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai compte plus de deux millions d'habitants, répartis sur la région de Lille Métropole, du Sud de la Flandre occidentale et de la Wallonie picarde.

Souhaitant dépasser les frontières territoriales ou linguistiques qui, sans freiner les riches échanges, constituaient cependant des freins au développement, les acteurs locaux ont décidé de faire de ces freins la source de nouvelles opportunités. C'est fort de cette conviction qu'est né le projet d'Eurométropole.

Sous l'impulsion de Pierre Mauroy, Président de Lille Métropole Communauté Urbaine, cet espace transfrontalier de 3.550 km² a su faire preuve de volontarisme et de dynamisme pour former la plus grande agglomération

transfrontalière d'un seul tenant d'Europe.

Ce territoire comprend 4 arrondissements flamands, 3 arrondissements wallons et une communauté urbaine française forte de 87 villes. Ainsi, le territoire de référence de l'Eurométropole est, en France, le périmètre de Lille Métropole Communauté Urbaine, et en Belgique, les arrondissements de Mouscron, Tournai et Ath ainsi que les communes de Lessines, Silly et Enghien en Wallonie, et les arrondissements de Kortrijk, Ieper, Roeselare et Tielt en Flandre. Au total ce sont 145 communes qui ont décidé de s'unir dans ce projet ambitieux. Avec plus de 10 autoroutes, 2 lignes TGV et 2 aéroports, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est profondément ancrée au cœur des grands pôles de décisions européens et mondiaux que sont Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Luxembourg ou encore Cologne qui lui sont reliés. Dès lors, elle peut légitimement être considérée comme une place de premier choix, attractive et innovante, au sein de l'Union Européenne.

Une Eurométropole efficace, au service de ses habitants.

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai se définit comme un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), personnalité juridique créée par le règlement européen du 5 juillet 2006 pour faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre ses membres. Cette nouvelle forme de gouvernance permet ainsi de surmonter les obstacles qui entravent la coopération transfrontalière.

Comme l'a souligné Pierre Mauroy, « Avec le soutien de la politique de cohésion de l'Union Européenne, l'Eurométropole veut devenir un laboratoire et un territoire exemplaires de l'intégration européenne », l'objectif de l'Eurométropole est également d'intensifier les liens entre les différentes agglomérations, notamment dans les domaines de l'emploi, des transports, de l'aménagement du territoire, de l'assainissement et de la culture.

Pour ce faire, elle s'est fixé des missions prioritaires :

- assurer la concertation, le dialogue et favoriser le débat politique, en rassemblant l'ensemble des institutions compétentes
- produire de la cohérence transfrontalière à l'échelle de l'ensemble du territoire
- faciliter, porter et réaliser des projets traduisant la stratégie de développement élaborée en commun
- faciliter la vie quotidienne des habitants de la métropole franco-belge.

Source : Lille-métropole site internet.

Doc. 8 : Euralille

